





RAPPORT ANNUEL de l'**ACARR** 2018|19



ACPM | ACARR

La voix du secteur du revenu de retraite au Canada.



L'**ACARR** (Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite) est le principal porte-parole des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada.

Nous sommes un organisme sans but lucratif et nos membres représentent au-delà de 400 organisations et régimes de revenu de retraite couvrent des millions de participants.

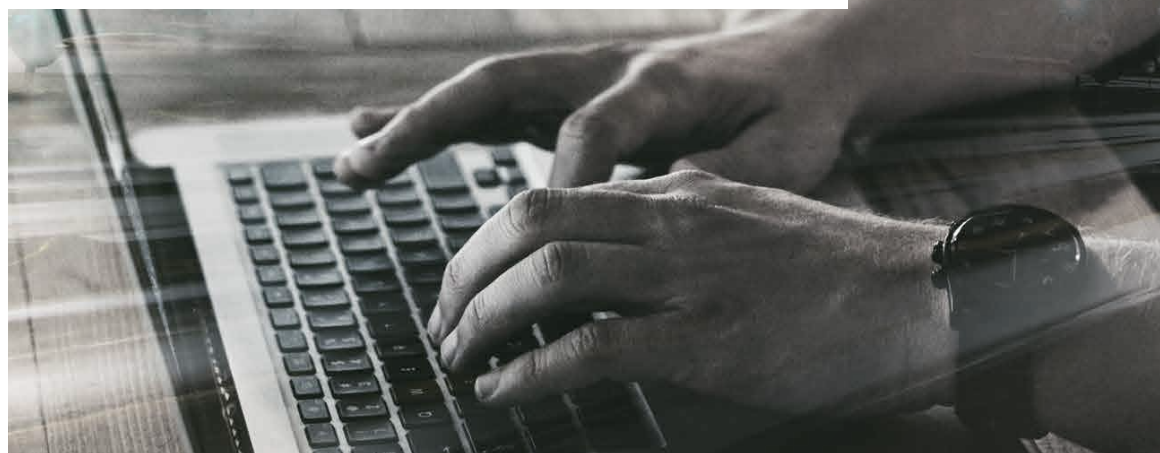


TABLE DE MATIÈRES

Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques	2
Valeurs	3
Message de la présidente du Conseil d'administration	4
Conseil d'administration national 2018 2019	6
Comités permanents du Conseil d'administration	8
Représentation	10
Rapport du Comité de vérification et des finances	11
Comités nationaux	12
Conseil fédéral	13
Conseil national	14
Conseils régionaux	16
Activités supplémentaires	18
Adhésions	20
Prix de reconnaissance pour bénévolat	22
Membres exécutifs	23
Commanditaires du Congrès national de 2018	24
Bureau national	25

Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques

VISION

Être le principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada.

MISSION

L'ACARR a recours au talent et aux ressources de son bassin national de membres bénévoles afin de fournir, au nom des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite canadiens ainsi que de leurs fournisseurs de services, un leadership éclairé en matière de politiques et de défense du système de revenu de retraite.

PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'ACARR se fonde sur les principes ci-dessous dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées

Le système de revenu de retraite du Canada devrait combiner de façon appropriée des régimes de retraite volontaires en entreprise, des régimes individuels d'épargne-retraite (« troisième pilier ») et des régimes publics obligatoires (« premier et deuxième piliers »).

La capacité de choisir sa protection

Les régimes du troisième pilier devraient être encouragés et jouer un rôle important et continu dans le système de revenu de retraite du Canada.

Un revenu suffisant, une sécurité et une capacité financière

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient atteindre un juste équilibre entre ces trois objectifs afin de permettre aux Canadiens de recevoir un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité, à un coût raisonnable pour les participants et les employeurs.

L'innovation dans la conception des régimes

Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser et permettre l'innovation dans la conception de régimes des trois piliers.

L'adaptabilité

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

L'harmonisation

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient toujours viser une meilleure harmonisation.

La clarté et la transparence

Les lois, les règlements et les régimes de revenu de retraite devraient être définis clairement et les bénéficiaires des régimes de retraite devraient être informés adéquatement des risques, des coûts et des avantages.

La bonne gouvernance

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration en ce qui concerne le système de revenu de retraite.

Valeurs

VALEURS

La priorité accordée aux membres

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

Le talent et la diversité

Le rôle primordial joué par notre principale ressource : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées, et notre objectif d'atteindre une diversité qui est à l'image de nos membres et de la société canadienne.

La prise en compte réfléchie

La prise en compte équilibrée des intérêts des autres intervenants dans l'élaboration des positions de l'ACARR en matière de politiques.

La gestion des ressources

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de notre Association et de ses membres.

L'obligation de rendre compte

L'obligation de rendre compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.



Message de la présidente du Conseil d'administration

LE LEADER PRINCIPAL
EN MATIÈRE DE
RÉPRESENTATION
POUR LE SECTEUR DU
REVENU DE RETRAITE
AU CANADA

SUSAN NICKERSON
Présidente du Conseil
d'administration de l'ACARR

Ce fut pour moi un privilège et un honneur d'occuper le poste de présidente du conseil d'administration de l'ACARR depuis septembre 2018. En tant que principal organisme de défense du secteur du revenu de retraite, l'ACARR a continué de faire preuve de leadership dans son engagement à améliorer le système de revenu de retraite canadien, et je compte veiller activement à ce que ce travail vital et important se poursuive.



J'aimerais souligner la contribution exceptionnelle de notre ancien président du conseil d'administration, Michel Jalbert, et le soutien qu'il a fourni durant la période de transition. Pendant la deuxième moitié de l'année 2018, nous avons également nommé un employé de longue date de l'ACARR, Ric Marrero, au poste de Chef de la direction. Nous sommes impatients de travailler avec lui à ce rôle important tandis que l'ACARR progresse dans l'exécution de son mandat.

Comme nous sommes un organisme dirigé par ses bénévoles et ses membres, il est essentiel que nous soulignons et saluons le travail exceptionnel et le dévouement de nos nombreux membres bénévoles. J'aimerais rendre hommage à Pierre Lavigne, l'un des plus anciens bénévoles de l'ACARR, qui s'est récemment retiré du conseil d'administration et dirige maintenant le Conseil régional du Québec.

J'aimerais également remercier tous les bénévoles de l'ACARR d'avoir déployé des efforts soutenus pour assurer la réussite de nos efforts de représentation ainsi que de nos événements, nos séminaires et nos programmes. Leur dévouement était évident lors du Congrès national 2018 de l'ACARR qui a eu lieu à

Québec, un événement bilingue de trois jours qui comprenait un heureux mélange de connaissances du secteur et de réseautage dans une ville fascinante et riche en histoire. Nous avons hâte de vous voir au Congrès national 2019 de l'ACARR à Vancouver, du 10 au 12 septembre 2019.

Au cours de la dernière année, les activités et les initiatives de représentation de l'ACARR se sont poursuivies à un rythme rapide : près de deux douzaines de consultations et de lettres ont été fournies à des représentants et des organismes gouvernementaux et à des organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. Voici une courte liste de quelques-uns des principaux sujets que nous avons abordés durant cette période :

- **Consultation du gouvernement fédéral sur la sécurité de la retraite**
- **Clauses de disparité de traitement au Québec (en fonction de la date d'embauche dans les régimes de retraite; aussi appelées « clauses orphelins »)**
- **Réduction des paiements de solvabilité des sociétés d'État**

- › **Cadre de capitalisation pour les régimes de retraite interentreprises à prestation cible en Ontario**
- › **Modernisation du régime des soldes non réclamés**
- › **Financement des prestations des régimes à prestations déterminées**
- › **Examen du financement en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique**

En plus de nos efforts individuels, nous nous sommes joints à une coalition regroupant l'ACARR, la CARP, l'ICA, l'ACCAP, Common Wealth, le National Institute on Ageing et la PIAC, qui faisait la promotion de nouvelles options de revenu de retraite. Ces efforts conjoints complétaient et suivaient les initiatives de représentation de l'ACARR en cours concernant le besoin de nouvelles mesures et nouveaux produits de décaissement, comme il est indiqué dans le document de l'ACARR intitulé « **Le décaissement, prochaine frontière critique : améliorations aux régimes à cotisations déterminées et autres régimes d'accumulation de capital** » publié en 2017. Nous étions très heureux de voir que nos recommandations à cet égard avaient été prises en compte dans le budget de 2019, ce qui a mené à l'établissement des rentes viagères différées à un âge avancé (RVDAA) et des rentes viagères à paiement variable (RVPV).

L'ACARR a également continué de renforcer sa présence et ses efforts de représentation dans les provinces et les territoires par l'entremise de ses six conseils régionaux qui ont organisé 19 événements attirant 1 200 participants en 2018. À ces événements s'ajoutaient les activités de représentation et d'établissement de relations de l'ACARR ainsi que les rencontres avec l'ACOR, avec des représentants du ministère des Finances responsables du revenu de retraite et avec les organismes de réglementation des régimes de retraite au Canada.

Une nouvelle année commence, et j'aimerais féliciter nos membres exécutifs qui représentent le plus haut niveau d'adhésion à l'ACARR et d'engagement. Je suis heureuse d'accueillir trois nouveaux membres exécutifs à l'ACARR :

- » OMERS Sponsor Corp.
- » Alberta Investment Management Corporation (AIMCo)
- » Schroders.

C'est le soutien de nos membres exécutifs et de tous nos autres membres qui nous permet de continuer nos activités de représentation. Les idées et l'expertise de nos membres offrent une perspective inestimable qui guide les représentants du gouvernement alors qu'ils s'efforcent de concilier les intérêts de divers intervenants en matière de politiques et de lois relatives à la retraite.

Dans l'avenir, le Canada fera face au défi important de répondre aux besoins d'un nombre grandissant de retraités et à l'érosion des régimes de retraite au travail. En cette période de changements, il est plus important que jamais que l'ACARR continue d'être un leader de la promotion de l'augmentation de la participation à des régimes de retraite en milieu de travail et de l'amélioration des résultats en matière de retraite pour les Canadiens.

Sincerely,



Susan Nickerson
Présidente du Conseil d'administration
ACARR

Conseil d'administration national 2018|2019

MEMBRES DE LA DIRECTION DU CONSEIL

SUSAN NICKERSON

Présidente du Conseil d'administration
Toronto (Ontario)

Associée
Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.



ROSS DUNLOP

Vice-Président du Conseil d'administration
Winnipeg (Manitoba)

Associé
Ellement Consulting



ANDREA PERRY

Secrétaire
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Directrice principale des relations avec la clientèle
Northern Trust





CHRIS BROWN, Directeur
Édmonton (Alberta)

Chef de la direction
*Alberta Local Authorities
Pension Plan Corp.*



KENNETH BURNS, Directeur
Vancouver (Colombie-Britannique)

Associé
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.



DEREK DOBSON, Directeur
Toronto (Ontario)

Chef de la direction
Régime de retraite des CAAT



CAROLE FIELD, Directrice
Calgary (Alberta)

Chef de bureau – Gestion de patrimoine
Mercer



ROSALIND GILBERT, Directrice
Vancouver (Colombie-Britannique)

Partenaire Associée
Aon



JOHN HALLETT, Directeur
Regina (Saskatchewan)

Stratège des régimes de retraite,
Services de retraite collectifs
Financière Sun Life



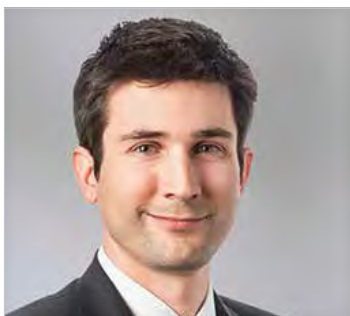
MICHEL JALBERT, Directeur
Montréal (Québec)

Premier vice-président, développement
des affaires et partenariat avec la clientèle
Addenda Capital



ELEANOR MARSHALL, Directrice
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Vice-présidente, Régimes de retraite
et avantages sociaux
Bell Canada



JULIEN RANGER, Directeur
Montréal (Québec)

Associé, Régimes de retraite
et avantages sociaux
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.



PETER SHENA, Directeur
Toronto (Ontario)

Vice-président directeur
et chef des services de retraite
*Commission du Régime de retraite
des fonctionnaires de l'Ontario*



Comités permanents du Conseil d'administration

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif coordonne et dirige les efforts de représentation et la stratégie en matière de relations gouvernementales de l'ACARR quant aux positions de principes et aux priorités établies par l'ACARR.

En collaboration avec le Comité des politiques nationales, le Conseil national et les conseils régionaux, il met au point des initiatives stratégiques visant à soutenir les objectifs de représentation de l'organisme.

PRÉSIDENTE

SUSAN NICKERSON

Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

MEMBRES

CHRIS BROWN

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

KATHRYN BUSH

Blake, Cassel & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

ROSS DUNLOP

Ellement Consulting

JEFF NORTON

TRAF

TODD SAULNIER

Mercer

RIC MARRERO, Chef de la direction

ACARR

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes et assure la communication entre le Conseil et les vérificateurs externes.

Il revoit aussi les politiques financières de l'Association et fait des recommandations, au besoin.

PRÉSIDENTE

ELEANOR MARSHALL

Bell Canada

MEMBRES

KENNETH BURNS

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

ANDREA PERRY

Northern Trust

MICHEL JALBERT

Addenda Capital

SUSAN NICKERSON, Présidente du Conseil d'administration (membre d'office)

Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.



COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Ce comité fait des recommandations au Conseil en matière de gouvernance, notamment en ce qui a trait à la délégation de pouvoir, à l'efficacité du Conseil et aux politiques de gouvernance.

Il effectue aussi des recherches de candidats et fait des recommandations quant aux nominations au Conseil et à la présidence des comités nationaux et des conseils régionaux et fédéral de l'ACARR.

PRÉSIDENT

ROSS DUNLOP

Ellement Consulting

MEMBRES

CHRIS BROWN

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

ROSALIND GILBERT

Aon

PETER SHENA

*Commission du Régime de retraite
des fonctionnaires de l'Ontario*

SUSAN NICKERSON, Présidente du Conseil
d'administration (membre d'office)

Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de faire des recommandations au Conseil sur les objectifs de rendement annuel du chef de la direction.

De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR et de présenter des recommandations.

PRÉSIDENTE

CAROLE FIELD

Mercer

MEMBRES

DEREK DOBSON

Régime de retraite des CAAT

JOHN HALLETT

Financière Sun Life

JULIEN RANGER

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

SUSAN NICKERSON, présidente du Conseil
d'administration (membre d'office)

Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Représentation

Depuis sa création en 1976, l'ACARR est devenue le principal porte-parole du secteur du revenu de retraite au Canada. Grâce à l'aide de bénévoles dévoués qui possèdent des compétences variées, nous évaluons et commentons les projets de loi portant sur les questions liées aux régimes de retraite et au revenu de retraite, aux échelons fédéral et provincial.

De concert avec son Comité de politiques nationales, l'ACARR prépare des mémoires et les présente aux gouvernements, aux commissions ou aux groupes de travail qui recueillent des commentaires avant d'apporter des modifications à la législation. L'ACARR rédige également des exposés de position sur des sujets d'intérêt précis qu'elle publie ensuite à l'intention des membres du secteur du revenu de retraite, des gouvernements et du grand public.

Nous nous efforçons d'établir des relations solides et mutuellement productives avec les gouvernements provinciaux et fédéral et leurs organismes de réglementation respectifs. Par l'entremise de ces solides relations, nous pouvons apporter des changements positifs dans l'intérêt de nos membres et du secteur du revenu de retraite afin de favoriser l'établissement d'un système de revenu de retraite équitable et durable.

SOUMISSIONS

JANVIER

- » Réforme des règles de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario

FÉVRIER

- » *Lettre concernant* les clauses de disparité du Québec
- » Réponse à l'examen de la *Loi sur les prestations de pension* du Manitoba
- » Réponse concernant les règles de capitalisation de l'Ontario
- » Réponse à la consultation sur le Fonds de garantie des prestations de retraite de l'Ontario
- » *Lettre concernant* l'exercice des pouvoirs du surintendant de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite*

MARS

- » Réduction des paiements de solvabilité des sociétés d'État mandataires

AVRIL

- » *Lettre concernant* l'émission d'obligations pour les régimes sous réglementation fédérale

MAI

- » *Lettre concernant* la politique de la CSFO en matière de pénalités administratives en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite*
- » Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur le projet de loi 176 du Québec
- » *Lettre concernant* la réglementation proposée pour mettre en place les prestations variables en Ontario
- » *Lettre concernant* la réglementation proposée relativement au cadre de capitalisation pour les régimes de retraite interentreprises à prestation cible en Ontario

AOÛT

- » *Gouvernement fédéral* — Modernisation du régime des soldes non réclamés et propositions pour un cadre portant sur les soldes de pension non réclamés
- » *ACOR* — Financement des prestations des régimes à prestations déterminées

SEPTEMBRE

- » *Consultation sur la Ligne directrice n° 8 de l'ACOR* — Ligne directrice sur les régimes de retraite à cotisations déterminées
- » *Lettre de coalition* — Amélioration de l'efficacité des options de revenu de retraite pour les Canadiens plus âgés

OCTOBRE

- » Capitalisation du déficit de solvabilité en Saskatchewan

DÉCEMBRE

- » *Consultation de l'ACOR* — Communication électronique
- » *Consultation de l'ACOR* — Estimation de rente pour l'évaluation de la solvabilité
- » Consultation du gouvernement fédéral sur la sécurité de la retraite
- » Consultation sur la capitalisation du déficit de solvabilité en Colombie-Britannique
- » Frais de l'ARSF



Rapport du Comité de vérification et des finances

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2019

Faits saillants des états financiers :

1. Au 31 janvier 2019, l'actif net s'établissait à 880 993 \$, par rapport à 607 148 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.
2. L'Association a enregistré un excédent d'exploitation de 272 708 \$.
3. Les revenus se sont élevés à 1 396 846 \$, comparativement à 1 475 893 \$ à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux adhésions et au Congrès national.
4. Les charges ont totalisé 1 124 138 \$, comparativement à 1 410 877 \$ à l'exercice précédent.
5. À la fin de l'exercice, les placements (y compris les intérêts) s'établissaient à 723 523 \$. Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations des revenus et des dépenses.

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable.

REMARQUE : Après le 8 avril 2019, les états financiers vérifiés de l'ACARR pour l'exercice 2018–2019 peuvent être consultés à l'adresse www.acpm-acarr.com, dans la rubrique « Section des membres ».

MEMBRES DU COMITÉ

ELEANOR MARSHALL, Présidente
Bell Canada

KENNETH BURNS
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

ANDREA PERRY
Northern Trust

MICHEL JALBERT
Addenda Capital

SUSAN NICKERSON, Présidente
du Conseil d'administration
(membre d'office)
Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comités nationaux

COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Le CPN est constitué de spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada qui démontrent un fort intérêt pour les politiques liées au revenu de retraite. Il est chargé de cerner les questions susceptibles d'avoir une incidence sur le système de revenu de retraite au Canada, d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux enjeux et de défendre ses vues en conformité avec la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR.

PRÉSIDENT TODD SAULNIER — *Mercer*
VICE-PRÉSIDENTE (intérimaire) **KATHRYN BUSH** —
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL (CPCN) — Québec, QC

Le Comité est constitué de membres bénévoles provenant de toutes les régions du Canada. Il détermine les principaux enjeux liés au revenu de retraite, élabore le programme du congrès et recrute les personnes et les spécialistes nécessaires afin de faire en sorte que tous les délégués vivent une expérience enrichissante et instructive.

PRÉSIDENT F. HUBERT TREMBLAY — *Mercer*
VICE-PRÉSIDENT KENNETH BURNS —
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

COMITÉ DE RÉDACTION (CR)

Le Comité de rédaction agit au nom de l'ACARR en offrant des recommandations dans l'élaboration et la publication de *The Observer*, du contenu des webinaires de l'ACARR ainsi que d'autres véhicules de communication, au besoin. Le comité s'inspire des objectifs de l'ACARR et, dans cet esprit, il tient le secteur du revenu de retraite informé des questions pertinentes, promeut l'ACARR en tant que « voix du secteur du revenu de retraite canadien » et encourage la participation des membres à un leadership éclairé sur des sujets pertinents.

PRÉSIDENTE PAULA POTTER — *Saskatchewan Healthcare Employees' Pension Plan*
VICE-PRÉSIDENT VACANT

COMITÉ D'ENGAGEMENT DES MEMBRES EXÉCUTIFS (CEME)

Le CEME est composé de représentants du secteur du revenu de retraite. En collaboration avec les autres organes de l'association (Conseil d'administration, comités nationaux, comités régionaux, etc.), il a pour mandat d'élargir la portée de la contribution des entreprises aux efforts continus de représentation de l'ACARR. Le Comité administre le Programme d'adhésion exécutive de l'ACARR, qui fait valoir les avantages indéniables que procure une telle adhésion et favorise l'augmentation du nombre de membres de ce groupe et leur rétention.

PRÉSIDENT JOE CONNOLLY — *Morneau Shepell*
VICE-PRÉSIDENT AL KIEL — *Morneau Shepell*

COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Le CIS est composé de membres qui ont une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite, qui possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien des projets importants et qui peuvent offrir à l'ACARR le soutien dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs et ses buts à court et à long terme. Le Comité administre le Programme de littératie en matière de retraite de l'ACARR et collabore avec le Bureau national à l'élaboration de divers projets et initiatives.

PRÉSIDENT PIERRE LAVIGNE
VICE-PRÉSIDENTE ALYSSA HODDER — *Eckler Ltée*

REMARQUE :

Conformément au règlement, la Présidente du Conseil d'administration et le Chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités et conseils nationaux.

Conseil fédéral

Le **CONSEIL FÉDÉRAL** est composé de représentants de régimes de retraite sous réglementation fédérale. Ceux-ci ont pour rôle de repérer les enjeux pertinents et d'entretenir des liens durables avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les régimes de retraite sous réglementation fédérale font partie des secteurs suivants : télécommunications, transport routier interprovincial, transport aérien, services bancaires, assurances, sociétés et entités d'État, régimes de retraite pour peuples indigènes.

PRÉSIDENT

DUNCAN BURRILL

Caisse de retraite de Radio-Canada

VICE-PRÉSIDENTE

ANDREA BOCTOR

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.

ORGANISATIONS PARTICIPANTES

AIR CANADA

BANQUE DU CANADA

BELL CANADA

POSTES CANADA

CANADIEN PACIFIQUE

CN

ENBRIDGE

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

RÉGIME DE RETRAITE ILA / HEA

DU PORT DE HALIFAX

MERCER

BANQUE NATIONALE DU CANADA

NAV CANADA

RBA GROUPE FINANCIER

BANQUE SCOTIA

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L./S.R.L.

TELUS

TORYS S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Conseil national

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre une occasion d'échanger des idées et de discuter de problèmes et de questions d'intérêt commun. Il facilite les communications et le flux régulier d'information entre les conseils régionaux et les autres organes, et participe de cette façon à la coordination des activités de représentation de l'ACARR à l'échelle nationale.

MEMBRES

SUSAN NICKERSON

Présidente du Conseil d'administration
Torlys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

TODD SAULNIER

Présidente du Comité de politiques nationales
Mercer



REGIONAL COUNCIL MEMBERS

Conseil régional de la Colombie-Britannique

MAXINE SMALLEY, Présidente
Groupe financier Connor, Clark & Lunn

BARB BILSLAND, Vice-Présidente
Bilsland Griffith Benefit Administrators

Conseil régional de l'Alberta

MICHAEL WOLPERT, Président
Fasken Martineau Dumoulin

JULIE JOYAL, Vice-Présidente
Régime de retraite des enseignants de l'Alberta

Conseil régional des Prairies

DALE MARKEWICH, Président
SHEPP

BRAD PROKOP, Vice-Président
Caisse de retraite des enseignants

Conseil régional de l'Ontario

STEPHANIE KALINOWSKI, Présidente
Hicks Morley S.E.N.C.R.L./s.r.l.

DANELLE PARKINSON, Vice-Présidente
Commission du régime de retraite de l'Ontario

Conseil régional du Québec

(Le Conseil du Québec)

PIERRE LAVIGNE, Président

TINA HOBBDAY, Vice-Présidente
Langlois Avocats S.E.N.C.R.L.

Conseil régional de l'Atlantique

SARAH SISSONS, Présidente
Morneau Shepell

JIM POWER, Vice-Président
Financière Sun Life

Conseil fédéral

DUNCAN BURRILL, Président
Caisse de retraite de Radio-Canada

ANDREA BOCTOR, Vice-Présidente
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Conseils régionaux

L'ACARR compte six conseils régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique).

Les conseils organisent des séances d'information à l'intention des intervenants du milieu et encouragent l'adhésion à l'ACARR.

Les présidents des conseils siègent au Comité des politiques nationales (CPN) et jouent un rôle de soutien actif auprès du CPN et du Comité exécutif dans le cadre d'activités pertinentes de représentation auprès des gouvernements.

Séance nationale de l'ACARR

Outre les diverses séances d'information, l'ACARR a tenu une séance nationale dans huit villes canadiennes, de concert avec les conseils régionaux.

La séance nationale de 2018 intitulée « **L'avenir n'est plus ce qu'il était : conception de régimes et risque de longévité** » a traité de deux sujets qui sont une source de préoccupation constante pour les professionnels du revenu de retraite :

- » *Planifier pour la prochaine décennie – votre régime est-il prêt?*
- » *Risque de longévité – comment ne pas manquer d'argent (et profiter de la retraite)*

ACTIVITÉS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2018–19

Conseil régional de la Colombie-Britannique

Target Practice: Lessons from the First Two Years of Target Benefit Plans in British Columbia

Participation :

Laura O'Neill – BC Target Benefit Pension Plan

Andrea Knoll – Morneau Shepell

Transforming Risk: What You Need to Know!

Participation :

Peter Muldowney – Groupe financier Connor, Clark & Lunn

Mazen Shakeel – Financière Sun Life

Conseil régional de l'Alberta

Blockchain – not just Cryptocurrencies: What Pension Professionals Need to Know

Participation :

Ryan Kothari – Northern Trust

Arijit Das – Northern Trust

Conseil régional des Prairies

Retirement Outcomes: What do your employees need to know to prepare themselves for retirement?

Participation :

Louis Martel – Greystone Managed Investments

John Hallett – Financière Sun Life



Conseil régional de l'Ontario

Ontario Funding Reforms: Actuarial and Investment Implications for Pension Plans

Participation :

Dave Makarchuk – Mercer Canada

Linda Byron, FCIA, FSA – Aon

Lindy Charles – Caisse de retraite des enseignants

What is Your Privacy and Cybersecurity Electronic Quotient (EQ)? Pension Law Considerations

Participation :

Dan Michaluk – Hicks Morley Hamilton Stewart
Storie S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Adam Ngan – Associate, Blake, Cassels &
Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Steve Hurley – Manuvie

Tournoi de golf annuel

Cette activité annuelle de réseautage professionnel s'est déroulée au club de golf Angus Glen en 2018.

Conseil régional du Québec

Régimes de retraite : les chefs du CPQ et de la CSN partagent leurs visions respectives

Participation :

Yves-Thomas Dorval – Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Jacques Létourneau – Confédération des syndicats nationaux (CSN)

L'évolution des fonds cycle de vie

Participation :

Gilles Lavoie – Mercer

Marie-Chantal Cloutier – La Great-West

Anne Meloche – Placements mondiaux Financière Sun Life

Serge Lapierre – Manuvie

Julie Ducharme – Blackrock

Hélène Beaulieu – SNC Lavalin

Daniel Simard – Bâtirente

Conseil régional de l'Atlantique

Improving your Plan Member's Financial Literacy

Participation :

Derek Dobson – Régime de retraite des CAAT

Laurie Paterson – Financière Sun Life

Colette Komst – Société des loteries de l'Atlantique

Marilyn Quinn – Régime de retraite dans les services publics du
Nouveau-Brunswick et Régime à risques partagés de certains
employés syndiqués des hôpitaux du N.-B.

Todd Saulnier – Mercer



Activités supplémentaires

PROGRAMME DE WEBINAIRE

En 2018, le programme de webinaires de l'ACARR s'est élargi grâce à sa popularité auprès des animateurs et des participants. Voici une liste des présentations qui étaient offertes l'an dernier :

Les pensions que veulent les Canadiens

Présentation par :

Derek W. Dobson – Régime de retraite des CAAT

Judy Payne – British Columbia Municipal Pension Plan

Le transfert des risques liés aux régimes de retraite

Présentation par :

Amy Kessler – Prudential Retirement

Arnaud Bensoussan – Prudential Retirement

Ian Edelist – Club Vita Canada

L'évolution de la capitalisation des régimes de retraite au Canada : Perspectives provinciales, nationales et mondiales

Présentation par :

Linda Byron, FSA, FCIA – Aon

Jason Malone, FSA, FCIA – Aon

Nathan LaPierre, FCIA, FSA – Aon

Repenser les frais de placement et l'équilibre du rapport qualité-prix

Présentation par :

Daniel Brocklebank – Orbis Investments

Quantifier les effets des facteurs ESG : Défis et possibilités

Présentation par :

Andrew Sweeney – Phillips, Hager & North
gestion de placements

Rompre – C'est toi, pas moi! Quand devriez-vous congédier votre gestionnaire de placements?

Présentation par :

Marc Williams, CFA, FCIA – Leith Wheeler Investment Counsel Ltée

Jacky Shen – Simon Fraser University

Une économie Uberisée : C'est révolutionnaire!

Présentation par :

Benoît Durocher – Addenda Capital

SITE WEB SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

(<http://retirementliteracy.acpm.com/>)

Le site Web sur la littératie en matière de retraite, qui amorce sa quatrième année, vise à fournir aux Canadiens des renseignements importants afin de les aider à planifier leur retraite. Le site Web est inspiré de l'initiative en matière de littératie financière du gouvernement fédéral et par l'entremise de celui-ci nous nous efforçons de traiter d'enjeux particulièrement difficiles pour les gens de tous âges. Il renferme des jeux-questionnaires éducatifs sur les programmes gouvernementaux, les régimes d'épargne-retraite en milieu de travail, les régimes d'épargne individuels, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et les prestations du RCP. Les visiteurs y trouveront également des liens menant à des renseignements supplémentaires sur l'épargne en vue de la retraite. L'initiative d'accroissement des connaissances en matière de retraite de l'ACARR a été rendue possible grâce à la générosité des commanditaires du projet :





L'OBSERVATEUR

(<http://www.acpm.com/ACPM/The-Observer/2019-Issue-1.aspx>)

Le bulletin électronique de l'ACARR pour les membres du secteur du revenu de retraite renferme des renseignements utiles sur les programmes et les événements de l'ACARR. Il présente des articles de professionnels chevronnés dans le secteur du revenu de retraite et la liste des lois et règlements qui seront mis à jour pendant l'année.

Merci aux annonceurs qui ont permis la publication de *L'Observateur* en 2018–2019 :



TABLEAU D'OFFRES D'EMPLOI

Ce programme propose aux employeurs, aux recruteurs et aux chercheurs d'emploi la possibilité d'accéder à un groupe exclusif de professionnels qualifiés de haut niveau du secteur des régimes de retraite et du revenu de retraite. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de l'ACARR.

PROGRAMME DE PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

Ce programme est un outil promotionnel permettant aux entreprises d'envoyer un message personnalisé à des spécialistes du revenu de retraite partout au pays. La liste de diffusion est constituée d'environ 6 500 personnes et comprend notamment des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite et des fournisseurs de services connexes.

Adhésions

Parmi les membres de l'ACARR, on compte :

Promoteurs de régimes, administrateurs de régimes et fiduciaires de caisses de retraite; cabinets d'actuares, sociétés d'experts-conseils et cabinets comptables; cabinets d'avocats et sociétés de placement; dépositaires et responsables des registres; organisations syndicales; professionnels des ressources humaines; ministères et organismes de réglementation connexes; associations professionnelles et sectorielles.

- » Principal organisme de représentation des promoteurs et des administrateurs de régimes
- » Expertise et représentation nationales et régionales
- » Événements offrant des séances d'information de haut niveau et la participation de spécialistes du secteur
- » Réponses aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dans de nombreux domaines, notamment :
 - les régimes à prestations déterminées
 - les régimes de capitalisation et les questions de décaissement
 - les régimes à prestations cibles
 - la capitalisation du déficit de solvabilité
 - les régimes de pension agréés collectifs
 - les régimes de retraite publics obligatoires
 - les politiques environnementales, sociales et de gouvernance
 - la littératie financière
 - la conversion des régimes
 - et bien d'autres sujets importants de portée nationale et provinciale

Les membres de l'ACARR fournissent l'expérience et les conseils qui soutiennent nos initiatives de représentation en faveur d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada. Nous sommes déterminés à parvenir à un système de revenu de retraite novateur et souple au Canada, qui demeurera l'un des meilleurs au monde.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

- » **CONTACT**, le bulletin électronique mensuel qui vous informe des changements
- » Renseignements privilégiés dans la « **Section des membres** » du site Web de l'ACARR
- » Renseignements importants sur les changements les plus récents concernant le revenu de retraite
- » Possibilités de réseautage avec des collègues hauts dirigeants
- » Admissibilité aux conseils régionaux et aux comités nationaux de l'ACARR
- » Droits de vote et de nomination à l'assemblée générale annuelle de l'ACARR
- » Réductions :
 - Sur les frais d'inscription au Congrès national de l'ACARR, principal événement du secteur du revenu de retraite
 - Sur les frais d'inscription aux activités des conseils régionaux, portant sur des sujets opportuns et pertinents traités par des conférenciers avertis
 - Sur les frais de publication dans le **Tableau d'offres d'emploi** à l'intention des employeurs et des chercheurs d'emploi
 - Sur les tarifs des programmes spéciaux – **publipostage électronique, webinaires, littératie en matière de retraite, L'Observateur**



TYPES D'ADHÉSION

	TYPE	DESCRIPTION
Adhésion individuelle générale	INDIVIDUEL	Personne qui travaille actuellement dans le secteur du revenu de retraite
	RETRAITÉ	Personne qui ne travaille plus dans le secteur du revenu de retraite à quelque titre que ce soit
	ÉTUDIANT	Étudiant à temps plein désirant devenir membre de l'ACARR
Adhésion pour promoteurs de régimes	PARTICULIERS	4 membres ou moins
	GROUPES	5 à 9 membres
	GROUPES	10 membres ou plus
Adhésion exécutive	NIVEAU LEADERSHIP	Prière de communiquer avec le Bureau national pour obtenir des précisions
	NIVEAU SOUTIEN	

Veillez consulter le site www.acpm-acarr.com pour obtenir des renseignements sur l'adhésion et les tarifs.

Prix de reconnaissance pour bénévolat

Sans le dévouement et l'engagement de ses bénévoles, l'ACARR ne serait pas devenue le principal organisme de défense du secteur du revenu de retraite au Canada. Ils sont essentiels à notre succès.

Depuis 2009, le travail de ces bénévoles exceptionnels qui ont contribué largement et invariablement à l'ACARR est souligné par l'un des trois prix suivants :

» **PRIX DON IRELAND POUR BÉNÉVOLAT EXCEPTIONNEL** — Récompense les efforts et les réalisations exceptionnels d'une personne ayant œuvré pendant une longue période pour le compte de l'ACARR.

» **PRIX DU SECTEUR DE L'ACARR** — Récompense les efforts et les réalisations d'une personne ayant été une source d'inspiration favorisant l'adoption de changements fondamentaux dans le secteur du revenu de retraite canadien.

» **PRIX RÉGIONAL DE L'ACARR** — Récompense les efforts d'une personne qui a largement contribué au travail, à la croissance et au développement d'un conseil.

Nous aimerions également souligner la contribution de douzaines de bénévoles qui, même s'ils n'ont pas été nommés lauréats, ont donné de leur temps et de leur personne pour appuyer la mission de l'ACARR.

PRIX DON IRELAND DE L'ACARR POUR BÉNÉVOLAT EXCEPTIONNEL

2018

KATHRYN BUSH



2017



Chris Brown

2016



Susan Nickerson

2015



Scott Perkin

2014



Étienne Brodeur
(ex æquo)

2014



Bill Turnbull
(ex æquo)

2013



Paul Litner

2012



Claude Reny

2011



Rosalind Gilbert

2010



Becky J. West

2009



Andrew Harrison

PRIX DU SECTEUR DE L'ACARR



2018

ELEANOR MARSHALL



2017

MICHEL ST-GERMAIN



2014

EMILIAN GROCH

PRIX DU CONSEIL DE L'ACARR



2018

DUNCAN BURRILL



2017

SERGE CHARBONNEAU



2015

ROSS DUNLOP

Membres exécutifs

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs de leur généreux soutien au cours de l'exercice **2018–2019**.

NIVEAU LEADERSHIP



NIVEAU SOUTIEN



REMARQUE: Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.

Commanditaires du Congrès national de 2018

DIAMANT



Saphir



Jade



Opale



RUBIS



Topaze



ÉMERAUDE



Media



Bureau national

RÉPERTOIRE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL

RIC MARRERO

Chef de la direction

Téléphone : 416 964-1260, poste 223

Courriel : ric.marrero@acpm.com

SARAH TWOMEY

Directrice, marketing et communications

Téléphone : 416 964-1260, poste 225

Courriel : sarah.twomey@acpm.com

JUDY LEI

Gestionnaire, opérations et programmes

Téléphone : 416 964-1260, poste 224

Courriel : judy.lei@acpm.com

ALESSANDRA FARINARI

Adjointe administrative

Téléphone : 416 964-1260, poste 226

Courriel : alessandra.farinari@acpm.com

MARIE BORDELEAU

Planification d'événements

Téléphone : 416 964-1260, poste 501

Courriel : marie.bordeleau@acpm.com

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE

1255 rue Bay, bureau 304

Toronto (Ontario) M5R 2A9

Téléphone : 416 964-1260

Télécopieur : 416 964-0567

Courriel : info@acpm.com

*Les coordonnées des personnes-ressources ne
doivent pas être utilisées pour envoyer des
courriels commerciaux non sollicités.*



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

www.acpm-acarr.com